

ASSEMBLEE DE CORSE

6 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2023

REUNION DU 1ER DÉCEMBRE 2023

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

AMMISSIONE IN NON VALORE È CRIDENZE SPINTE DI U
LABURATORIU D'ANALISI DI PUMONTI

ADMISSIONS EN NON-VALEUR ET CRÉANCES ÉTEINTES
LABORATOIRE D'ANALYSES DU PUMONTI

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Par bordereau de transmission, Mme le Payeur de Corse fait état de créances devenues définitivement irrécouvrables pour un montant de 2 158,95 € et sollicite à ce titre la comptabilisation d'admission en non-valeur ou de créances éteintes, en fonction du motif d'irrécouvrabilité.

L'admission en non-valeur est demandée par le comptable lorsqu'il rapporte les éléments propres à démontrer que malgré toutes les diligences qu'il a effectuées, il ne peut pas en obtenir le recouvrement.

Cette procédure correspond à un seul apurement comptable, mais ne constitue pas pour autant un abandon de créance.

Les créances éteintes sont, quant à elles, des créances qui restent valides juridiquement en la forme et au fond mais dont l'irrécouvrabilité résulte d'une décision juridique extérieure définitive qui s'impose à la collectivité créancière et qui s'oppose à toute action en recouvrement.

Catégorie	EXERCICE	NUM PIECE	Montant présenté	Motif de la présentation
Personne morale de droit privé	2010	T-858671012	28,95	Combinaison infructueuse d actes
Personne physique - Particulier	2015	T-700800000625	68,77	Combinaison infructueuse d actes
Personne morale de droit privé	2016	T-700800000075	314,09	Poursuite sans effet et procédure collective Combinaison infructueuse d actes
Personne morale de droit privé	2016	T-700800000072	302,16	Poursuite sans effet et procédure collective Combinaison infructueuse d actes
Personne morale de droit privé	2016	T-700800000077	499,46	Poursuite sans effet et procédure collective Combinaison infructueuse d actes
Personne morale de droit privé	2016	T-700800000076	285,46	Poursuite sans effet et procédure collective Combinaison infructueuse d actes
Personne morale de droit privé	2016	T-700800000067	259,98	Poursuite sans effet et procédure collective Combinaison infructueuse d actes
Personne physique - Particulier	2016	T-700800000049	105,06	Décédé et demande renseignement négative
Personne morale de droit privé	2023	T-95	98,34	clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Personne morale de droit privé	2023	T-97	98,34	clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Personne morale de droit privé	2023	T-96	98,34	clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
			2158,95	

Ces décisions relèvent de l'Assemblée de Corse dans l'exercice de sa compétence budgétaire.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.